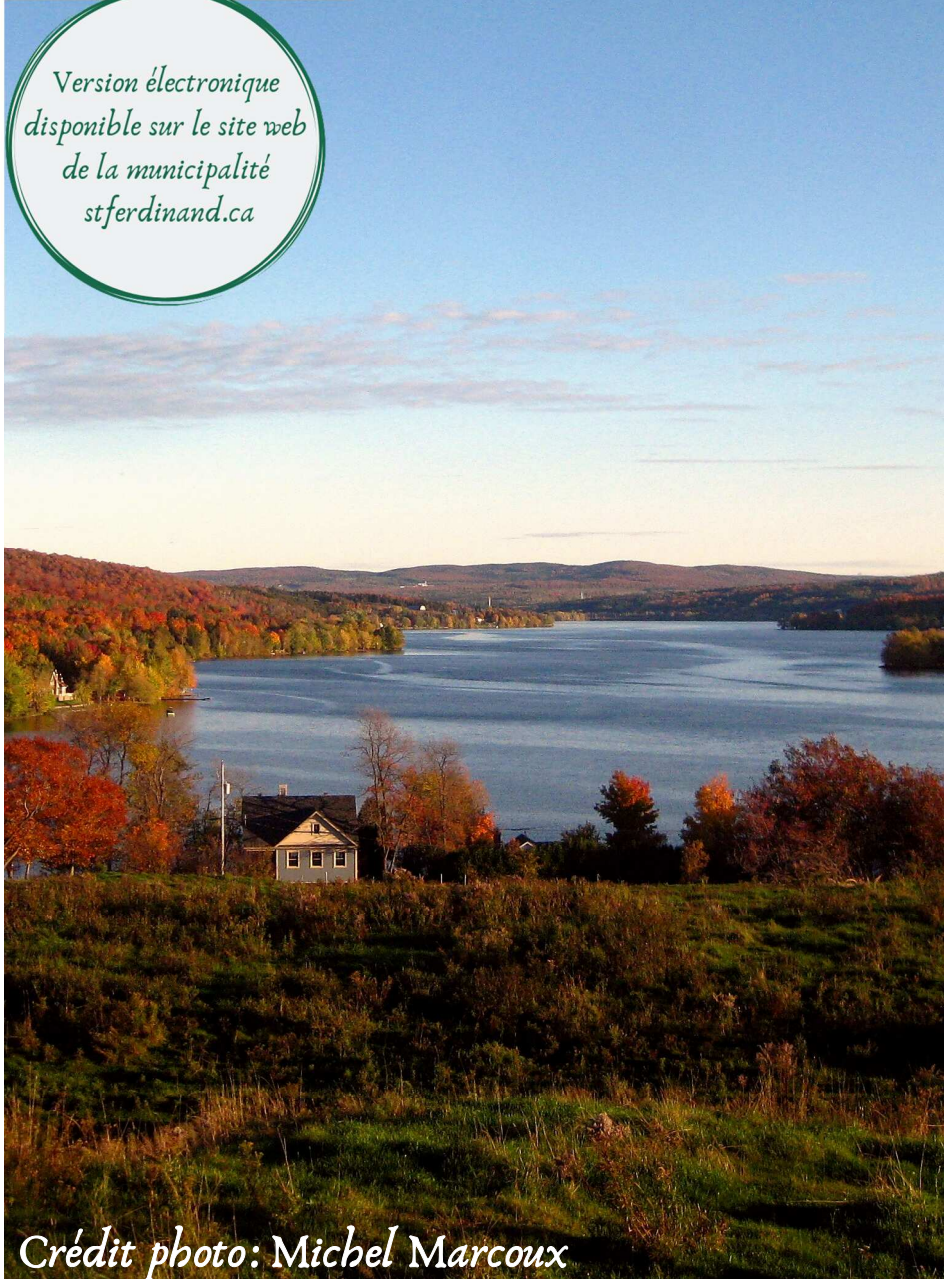




Version électronique
disponible sur le site web
de la municipalité
stferdinand.ca



Crédit photo: Michel Marcoux

02 Nouvelles municipales

05 À savoir

07 Les belles histoires du maire d'en haut

09 Actualité

11 À l'affiche

12 Calendrier



Nouvelles municipales

Par Suzanne Aubre, conseillère du district 6

SOMMAIRE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2020

1. Demandes de dérogations mineures :

a) La demande de Jean-Claude Croteau pour un quai de 41,56 mètres (normalement à 38 mètres) a été refusée, car l'augmentation de la profondeur de l'eau en période d'étiage à l'extrémité du quai (0.23 mètre) est minime par rapport à l'augmentation de la longueur du quai.

b) La demande de Steve Laliberté pour un quai de 45,5 mètres (normalement à 38 mètres) a été refusée par l'augmentation de la profondeur de l'eau en période d'étiage à l'extrémité du quai (0.64 mètre) est minime par rapport à l'augmentation de la longueur du quai.

2. Attendu que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée par le Programme d'aide à la voirie, le Conseil a approuvé les dépenses d'un montant de 51 885\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés.

3. Il a été résolu que le taux d'intérêt applicable à toute somme due à la municipalité qui demeure impayée en date du 15 octobre 2020 est établi à 18% par année.

4. Ventes de terrain dans le parc industriel:

a) Il a été résolu de vendre à Faucher Sport Marine le lot numéro 525-1-2-6 au prix de 25 000\$ plus les taxes applicables.

b) Il a été résolu de vendre à Style Métal Inc. les lots numéros 1752-2-P, 337-37-17-2 et 337-37-13-P au prix de 34 300\$ plus les taxes applicables.

5. Il a été approuvé d'autoriser la municipalité à signer une promesse d'achat-vente avec Les Boisés de St-Ferdinand pour une partie de terrain vacant d'approximativement 13 000 mètres carrés située sur le lot 527A-P .

6. Le Conseil a approuvé le reconditionnement d'une pompe Cornell à la station de pompage no 2 et d'approprier 22 373.65 \$ de la réserve afin de payer ladite dépense.

7. Considérant qu'Éoliennes de l'Érable verse un montant pour compenser la présence et les impacts des éoliennes aux propriétaires n'ayant pas signé des contrats d'option et demeurant dans un rayon de 1,8 km d'une éolienne, il a été résolu de verser au Comité de promotion économique de Saint-Ferdinand le montant reçu d'Éoliennes de l'Érable, soit 34 572.64 \$ pour 2020 et 581.20 \$ pour 2019 et de mandater le CDPE pour distribuer

aux propriétaires résidents les montants auxquels ils ont droit. Il a de plus été résolu de verser à la municipalité de Saint-Pierre-Baptiste la somme de 3 932.83\$ provenant d'Éoliennes de l'Érable.

8. Considérant que la municipalité a une entente intermunicipale de loisirs avec la ville de Plessisville mais non avec la Ville de Thefford et considérant qu'Émile Dubé est inscrit au hockey mineur à Thefford Mines et y évolue depuis 6 ans, il a été résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand rembourse 50% des frais de non-résidents facturés à Émile Dubé (fils d'Éric Dubé) inscrit au hockey mineur à Thefford Mines pour la saison 2020-2021 et suivantes.

9. Il a été résolu d'autoriser la vidange des sédiments des rivières Larose et Fortier afin d'éviter la formation d'embâcle majeur qui risquerait de provoquer des dommages aux propriétés des citoyens.

10. Compte tenu de l'utilisation du frein moteur de façon inappropriée ou abusive, il a été approuvé de demander au ministère des Transports d'installer une pancarte « Réduisez le brrrruit! » ou une pancarte « Interdiction d'utiliser le frein moteur » sur la route 165 Sud entre la route Turgeon et le chemin Gosford et entre la Côte de l'Église et l'intersection de la rue Principale Sud et la route 165 ainsi que sur la route 165 Nord entre la Côte de l'Église et l'intersection de la rue Principale Nord et la route 165.

11. Étant donné le projet de la MRC de l'Érable de construire un nouveau

bâtiment administratif pour une valeur de 6 045 830\$ et considérant que la construction d'un tel bâtiment aura des impacts financiers sur le budget des municipalités de la MRC, le Conseil a résolu d'inviter la MRC de l'Érable à présenter le projet de construction au conseil municipal afin qu'il puisse comprendre le but de ce projet et sa nécessité et poser ses questions sur les impacts financiers futurs pour la municipalité de St-Ferdinand.

12. Il a été résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand est favorable à la réalisation du projet de prolongement de la rue des Bâtitisseurs et d'une nouvelle rue et en informe Hydro-Québec et les compagnies de télécommunications concernées.

13. Le Conseil a approuvé le contrat pour les travaux de pompage, déshydratation et disposition des boues des étangs nos 1 et 3 de la station d'épuration des eaux à Terrapure et ce, au prix de 486 806.91\$ (taxes incluses).



Étant donné que la région de l'Érable est maintenant en zone rouge en ce qui concerne la Covid-19, nous désirons rappeler à la population qu'il est plus que jamais essentiel de respecter les consignes sanitaires émises par la Santé publique du Québec, entre autre le port du masque, la distanciation de 2 mètres entre les personnes et le lavage régulier des mains. De plus, les consignes suivantes s'appliquent

pour tous les citoyens en zone rouge :

À domicile (maison ou chalet)

Interdits

- Visiteurs d'une autre adresse
- Rassemblement privés à l'intérieur ou l'extérieur

Acceptés :

- Un seul visiteur d'une autre adresse pour les personnes seules (il est recommandé de toujours recevoir la même personne afin de limiter les contacts sociaux)
- Proches aidants
- Personnes offrant service ou soutien
- Main-d'œuvre pour travaux prévus

Loisirs et sports

- Aucune activité sportive et de loisir organisée permise
- Activités individuelles ou en duo autorisées dans le respect des consignes sanitaires
- Entraînements sous forme individuelle permis
- Installations sportives intérieures ouvertes pour pratique libre, mais accès aux vestiaires non permis, à l'exception des toilettes
- Aucune compétition permise
- Salles d'entraînement fermées

Activités organisées dans un endroit public

- Interdites, sauf pour les lieux de culte et les funérailles (maximum de 25 personnes et tenue d'un registre des présences)
- Les manifestations demeurent permises, mais le port du masque ou du couvre-visage est obligatoire en tout temps

Déplacements inter-régionaux

Non recommandés vers une zone verte, jaune ou orange et à l'extérieur du Québec (sauf déplacements essentiels, étudiants, travailleurs, garde partagée, transport de marchandises)

Autres consignes

Pour une liste détaillée de toutes les consignes s'appliquant en zone rouge (incluant celles s'appliquant dans les écoles, les CHSLD, les résidences pour aînés, etc.), nous vous invitons à consulter le site du gouvernement du Québec à ce sujet au www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/systeme-alertes-regionales-et-intervention-graduelle/palier-4-alerte-maximale-zone-rouge.

Il est de la responsabilité de chacun de se conformer à ces consignes, même si elles demandent un certain effort, afin de protéger sa propre santé et celle des autres, de contribuer à soulager le système de santé et de traverser cette période difficile le plus rapidement possible.



À savoir

Informations pratico-pratiques

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERDINAND

📍 375, rue Principale, Saint-Ferdinand (QC) G0N 1N0

🕒 **HEURES D'OUVERTURE**
Lundi: 9h à 12h / 13h à 16h45
Mardi au jeudi: 8h à 12h / 13h à 16h45
Vendredi: 8h à 12h

☎ (418) 428-3480
(418) 428-9724 (télécopieur)

✉ info@stferdinand.ca

🌐 www.stferdinand.ca

📘 Municipalité et loisirs Saint-Ferdinand

📷 Municipalite.StFerdinand

Le port du masque est obligatoire!


ST-FERDINAND

Le Ferdinois

Ce journal municipal est publié par la municipalité de Saint-Ferdinand et est distribué gratuitement à tous les foyers de la municipalité. Sa rédaction est faite en collaboration avec les responsables des services municipaux concernés.

- Responsables du journal: Suzanne Aubre et Yves Charlebois
- Conception et mise en page: Coralie Charpentier
- Tirage: 1 000 copies
- Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec
- Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada

ST-FERDINAND



PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

📅 Lundi le 2 novembre
🕒 19h

En raison des mesures de précaution exceptionnelles adoptées contre la propagation du coronavirus, les séances sont tenues à huis clos. Le public n'est donc pas admis à ces séances.

Vous êtes toutefois invités à poser vos questions par courriel à info@stferdinand.ca avant 16h le jour de la séance. Dans la mesure du possible, les questions transmises seront répondues par téléphone ou par courriel.

BIBLIOTHÈQUE ONIL-GARNEAU

L'accès aux rayons de livres est interdit aux usagers. Il est cependant possible de venir à la bibliothèque chercher des livres que vous préparera le personnel de la bibliothèque.

🕒 **Horaires**
Lundi: 16h à 20h
Mercredi: 16h à 20h
Jeudi: 17h à 20h

Contact
👤 Lily-Ann Lambert-Boudreault
☎ (418) 428-9607
🌐 www.stferdinand.ca/bibliotheque
📘 Ami de la Bibliothèque Onil-Garneau

📶 Wifi disponible sur place

URGENCE VOIRIE!

LE NUMÉRO DE GARDE POUR LA
VOIRIE EST LE
(418) 332-5941

ÉCOCENTRE

7 septembre au 7er novembre

Horaire

Samedi: 9h à 17h
Dimanche: 9h à 13h

ST-FERDINAND

Popote roulante



Le Centre d'action bénévole de l'Érable offre des mets réfrigérés et mets à texture adaptée aux personnes admissibles, le tout livré chaque semaine à domicile.

Pour plus d'informations, téléphonez au (819) 362-6898.

Besoin d'un transport pour un rendez-vous médical?

Le Centre d'action bénévole de l'Érable offre également le transport pour tout rendez-vous d'ordre médical en région ou à l'extérieur.

Pour plus d'informations, téléphonez au (819) 362-6898.



RAPPEL AMICAL

TAXES MUNICIPALES

Le dernier versement est échu depuis le 2 octobre. Une remise serait appréciée. Merci!



RAPPEL

Les abris d'auto temporaires peuvent être installés à partir de jeudi le 15 octobre 2020.

ST-FERDINAND



Les belles histoires du maire d'en haut

Par Yves Charlebois

Les affaires se développent à la vitesse grand V dans la zone industrielle :

Éric Langlois de Style Métal se porte acquéreur d'un grand terrain qui longe le coin de la 165 et de la route de Vianney, il projette une nouvelle construction.

Alexandre Lambert de Construction CRL, qui œuvre dans la construction et rénovation commerciales et industrielles, va acheter un terrain longeant le 6e Rang près de la rue Industrielle, il prévoit construire dès le printemps prochain.

Marc-André Mercier des Boisés Saint-Ferdinand installera un garage et un concessionnaire de machineries forestières sur la 165 à l'est de Tôle Vigneault.

Finalement, Sébastien Faucher de Faucher Sport Marine projette la construction d'un entrepôt de bateaux sur un terrain adjacent à son entreprise.

Nous avons également plusieurs autres entrepreneurs qui ont démontré de l'intérêt pour des terrains. Bonne nouvelle, les notaires seront occupés dans le prochain mois.

Travaux de voirie

Les gros travaux routiers s'achèvent. Sur la côte de l'Église, le pavage doit se faire les 27 et 28 octobre prochain. Cette rue sera complètement neuve à partir de la voie de contournement jusqu'à la rue Principale. Un réa-

ménagement au bas de la côte va être réalisé avec un promontoire en béton pour la sécurité des piétons, une idée de notre génie en urbanisme Jérémey William.



Travaux sur la Côte de l'Église

Sur Gosford, le pavage va être terminé vers la fin du mois. Nous sommes aussi à construire une nouvelle rue dans la zone industrielle près de Tôle Vigneault pour desservir plusieurs nouvelles entreprises.

Toutes mes félicitations à Annie Lestage qui vient d'obtenir un doctorat en gestion de l'éducation de l'Université de Sherbrooke. Annie est directrice d'école à Québec. La nouvelle docteure est la fille de Pierrette Roger et Marc Lestage, des concitoyens retraités et actifs dans notre communauté.



Annie Lestage

Des camionneurs

Plusieurs citoyens d'ici œuvrent dans le domaine du transport par camion. Stéphane Guillemette fait des voyages particuliers. Il transporte à l'occasion de l'acier de Montréal à Terre-Neuve. Pour s'y rendre, Stéphane se dirige à North Sydney en Nouvelle-Écosse à 1500 km de Montréal. De là, il prend un traversier jusqu'à Port-aux-Basques à Terre-Neuve. C'est une traversée de huit heures pour aller. Lors de notre conversation le 9 octobre, il neigeait sur Terre-Neuve



et il attendait son bateau de retour pour le lendemain.

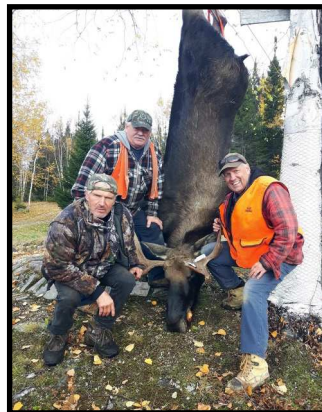
Toujours sur la Côte-Nord, les frères Marquis, Dany et Mario Gardner et leurs compagnons Yvan Pinette, Sylvain Baril et Guy "Spring" Boucher sont revenus avec deux orignaux, l'un avec un panache de 33 pouces et l'autre, de 44 pouces.



Parlant de camionnage, Mélanie Denault chez Transport Simon Lessard est à la recherche de chauffeurs avec la classe un pour conduire des camions de type "flat bed" qui circulent au Canada et aux États-Unis. Pour info, c'est au 819-621-0150, poste 2221.

Original ou orignal?

La chasse à l'orignal et au cerf a été bonne pour plusieurs. Voici deux exemples. Le 3 octobre après sept jours d'attente, Jean-Claude Morin, Pierre et Pierrette Godbout et Lawrence Douville ont récolté une bête de 800 livres sur la Côte-Nord.



Par ailleurs, plusieurs jeunes femmes s'adonnent à la chasse, j'en parlerai dans la prochaine édition.

L'hypnotiseur Sacha Langlois n'arrête pas de me surprendre. Cette fois, il lance sa boutique de vêtements en ligne. L'adresse : <https://dreames.ca>. Un clic et vous êtes en son pouvoir.

En terminant, j'aimerais souhaiter la bienvenue à tous nos nouveaux citoyens. Vous avez été nombreux à acquérir des propriétés durant les derniers mois ou encore à déménager dans un appartement. Si vous avez besoin de quoi que ce soit à la Municipalité, nous sommes là pour vous.

Pour me joindre, c'est au 418-428-9569, par courriel à ycharlebois@sferdinand.ca ou par Messenger à mon nom. Au plaisir de vous voir dans les rues de Saint-Ferdinand à l'Halloween le samedi 31 octobre.

GAGNANTS DU CONCOURS «SAINT-FERDINAND EN QUATRE SAISONS: ÉTÉ»



Le concours photos «Saint-Ferdinand en quatre saisons: Été» s'est terminé le 22 septembre dernier. En effet, la population avait jusqu'à cette date pour voter pour ses photos préférées qui avaient été affichées sur la page Facebook de la municipalité.

Le grand gagnant de ce concours est Philippe Boite avec 105 mentions «J'aime». Il s'est mérité une carte-cadeau d'une valeur de 50\$ du Resto-bar le William. Les deux autres gagnants, tirés au hasard, sont Joël Fontaine et Bianca Deschenes. Ils ont gagné un chèque-cadeau d'une valeur de 25

Photo gagnante prise par M. Boite

\$ chacun de la Marinière ou du restaurant le Pouce.

Félicitations aux gagnants et merci à tous pour votre belle participation!

NOUVEAU CONCOURS «SAINT-FERDINAND EN QUATRE SAISONS: AUTOMNE»

Nous vous invitons à participer au concours en vigueur depuis le 28 septembre dernier: «Saint-Ferdinand en quatre saisons: Automne».

Pour participer, vous devez :

1. Prendre une photo qui met en scène la municipalité en automne (Exemple de photos: panoramas, paysages, faune, photographie illustrant la vie à Saint-Ferdinand, vacances, attraits, aventures en plein air, etc.). **La photo doit avoir été prise par vous.**
2. Nous la faire parvenir par courriel à info@stferdinand.ca avant le 14 décembre en nous **précisant l'endroit où elle a été prise ainsi que votre nom.**

***Trois photos maximum seront acceptées par participants**

Les photos reçues seront ajoutées sur la page Facebook de la municipalité, dans un album à cet effet. Nous inviterons alors le public à regarder les photos et à aimer ses favorites. Vous aurez jusqu'au 17 décembre pour voter pour vos photos préférées en mettant la mention «J'aime» sur celles-ci.

L'auteur(e) de la photo qui aura le plus de votes se méritera un chèque-cadeau de 50\$ des Marchés Tradition. Deux autres gagnants seront sélectionnés de façon aléatoire et se mériteront un chèque-cadeau de 25\$ chacun des Marchés Tradition. Les trois gagnants seront annoncés le 18

décembre sur Facebook et seront contactés individuellement par courriel.

Pour plus de détails concernant la méthode pour participer, les règlements ainsi que les prix, consultez notre site web au www.stferdinand.ca/concours-automne.

UN MESSAGE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

À partir du 19 octobre, l'accès aux rayons de livres sera interdit aux usagers. Il vous sera possible de venir à la bibliothèque chercher des livres que vous préparera le personnel de la bibliothèque. Nous vous invitons à nous téléphoner pour que nous puissions préparer vos livres et vos jeux avant votre visite au (418) 428-9607. De plus, sachez qu'exceptionnellement, la bibliothèque sera fermée la semaine du 26 octobre.

Prenez note, que nous devons également annuler l'heure du conte du 29 octobre prochain.

DÉPISTAGE COVID-19

Si vous devez vous faire dépister pour la COVID-19, il est maintenant possible de prendre rendez-vous en ligne, sans avoir à attendre au téléphone. Pour ce faire, visitez le <https://clicsante.ca/>.

HALLOWEEN



La plupart d'entre vous êtes au courant, le gouvernement a donné le feu vert aux enfants pour se costumer et aller récolter des bonbons en faisant le traditionnel porte-à-porte! Nous vous invitons donc à décorer votre maison pour l'occasion! Voici les consignes qui seront à respecter pour une Halloween en toute sécurité:

1. Restreindre la circulation et l'accompagnement des enfants aux membres de leur maisonnée seulement;
2. Limiter le circuit de collecte de bonbons au quartier entourant le domicile des participants et ne pas entrer dans les maisons;
3. Toujours respecter la distance de deux mètres avec les autres, porter un couvre-visage et s'abstenir de chanter ou de crier devant d'autres personnes;
4. Le lavage des mains est recommandé au besoin, ainsi qu'au retour à la maison;
5. Dans la mesure du possible, les enfants devront récolter les bonbons et friandises placés à un endroit situé à deux mètres des occupants de la maison visitée.

Nous vous demandons également de redoubler de prudence sur les routes. Le message est permanent, mais s'applique encore plus spécifiquement en cette journée spéciale afin d'assurer la sécurité de tous. Joyeuse Halloween!

À l'affiche

CONCOURS: EN OCTOBRE, C'EST LA CHASSE AUX ABONNÉS DANS VOTRE BIBLIOTHÈQUE

Entre le 1er et le 31 octobre 2020, abonnez-vous ou réabonnez-vous à la bibliothèque et courez la chance de gagner l'un des trois prix suivants * :

1er prix — iPad 10,2 po 128 Go avec Wi-Fi d'Apple, 7e génération ;

2e prix — Montre intelligente 40 mm Galaxy Watch Active de Samsung avec moniteur de fréquence cardiaque ;

3e prix — Appareil photo Fujifilm Instax Mini 90 Neo Classic et ensemble de 4 films instantanés.

Nous invitons tous les citoyens qui ne sont pas encore membres ou qui doivent renouveler leur abonnement à venir nous rencontrer et à s'abonner.

*Le Réseau BIBLIO CQLM est l'organisateur du concours «En octobre, c'est la chasse aux abonnés».



UN MESSAGE DE LA MAISON DES JEUNES

Un grand merci à tous pour votre générosité lors de notre dernière collecte de contenants consignés. En attendant la prochaine (mai 2021), vous pouvez venir les déposer dans le bac à la MDJ. Malheureusement, à cause de la situation sanitaire dû à la Covid-19, nous n'avons pu réaliser notre calendrier 2021. Ce n'est que partie remise pour celui de 2022.

Malgré le fait que nous soyons en « zone rouge » selon les consignes gouvernementales, nous restons ouverts aux jeunes. Les mesures sanitaires sont appliquées et les activités sont adaptées pour les respecter. Nos heures d'ouverture sont:

Mardi 18h à 21h
Mercredi 16h15 à 21h
Jeudi 18h à 21h
Vendredi 18h à 22h

Pour informations, téléphonez au 418 428-9622 ou écrivez un courriel à mdjstfer@mdjstfer.com. Vous pouvez également nous suivre sur Facebook: Ferdinand LaTraverse.

COLLECTE DE SANG
6 NOVEMBRE | ÉCOLE NOTRE-DAME
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT



Planifiez votre don dès aujourd'hui!

→ 1 800 343-7264
→ jedonne@hema-quebec.qc.ca



Calendrier

Activités et événements à venir

NOVEMBRE 2020

Prenez note que vu les circonstances actuelles, les activités prévues à ce calendrier peuvent être annulées ou reportées.

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
1 DERNIÈRE JOURNÉE DE L'ÉCOCENTRE 	2 ST-FERDINAND  19h - Séance du conseil	3	4	5	6 Sur rendez-vous - Collecte de sang - École Notre-Dame	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					